



Conseil d'Administration
Procès-Verbal n° 3
02 septembre 2017 – Marseille et Nice

Présents(es) : BAUDET Jean-Luc, BERNARDINI Isabelle, DEBANT Michel, DUBOS Annie, FIESCHI Xavier, GRIFFON Armand, LE GARREC Michèle, MAHLER Marc, MEYNARD Frédéric, MOTTAIS Frédéric, NATAF Victor, PARAIN Corinne, PERLIN Martine, PERODEAU Bruno, ZAMORANO Chantal,

Excusés(es) : BAILLET Murielle, BOULEN Philippe, CHAUDEAUX Vincent, Patricia JUSTINIANO, LLODES BERTRAND Johnny, PATUCCA BOURGEOIS Vanessa et SANGUINETTI Martine

Absent(e) : ASTIER Vincent et BRUN- TINOCCO Natacha

Assistent : BONNAUD Rolland en qualité de vice-président de CTOC
BRUNET Claire CTS Coordinatrice

Séance ouverte à 09h20 au siège de la Ligue à Marseille et en audioconférence via Nice

Ordre du jour :

- Approbation du PV n° 1 du 04/02/17
- Etat d'avancement des commissions (CTOC, CTA, CSR, CDR, ...)
 - ⇒ Composition
 - ⇒ Règlement Intérieur
- Finances
 - ⇒ Dossier Subventions
 - ⇒ Validation Comptes des deux ex. ligues
 - ⇒ Note de frais Ligue PACA
- Informatique
 - ⇒ Point d'avancement du réseau et du matériel
- Fonctionnement RH ligue PACA
 - ⇒ Répartition des tâches
 - ⇒ Evocation des problèmes rencontrés (fonctionnement, communication, ...)
 - ⇒ Droits Gest'hand



- Marketing et Communication
 - ⇒ Site Internet
 - ⇒ Logo HFM
- Mise en place de la sous-commission « jeunes »
- Questions diverses
 - ⇒ Validation vœux avant envoi FFHB

1 - Approbation du PV 1

Le PV n°1 du 04/02/17 est validé à l'unanimité.

2 - Etat d'avancement des commissions (CTOC, CTA, CSR, CDR, ...)

A – CTOC (Philippe BOULEN)

Les règlements particuliers des championnats ont été validés et l'organigramme a été proposé au CA qui n'a émis aucune remarque.

Les championnats ont été définis mais certains changements sont encore en suspens du fait de problèmes FFHB avec peut être des répercussions sur le plan régional. La CTOC sera réactive en fonction des éléments qui seront transmis par l'instance fédérale.

- ⇒ PNM, ERM et PNF ⇔ calendriers mis en forme mais certains pourraient subir des modifications,
- ⇒ ERF ⇔ 21 équipes engagées dans l'Ouest PACA pour l'instant l'Est PACA n'a pas d'informations fiables,
- ⇒ -19Masc ⇔ 15 équipes en 2 poules de 8 avec un exempt Ouest PACA pas d'élément dans l'Est PACA,
- ⇒ -15 et -17Masc. Et Fém. Elite ⇔ calendriers mis en forme a priori aucun problème rencontré,
- ⇒ -15 et -17Masc Excellence ⇔ calendrier prêt en Ouest PACA et début de qualification dans l'Est PACA,
- ⇒ -15 et -17Fém Excellence ⇔ 8 équipes en -15 et 10 équipes en -17 Ouest PACA, par contre problème dans l'Est PACA car dans l'attente des engagements d'équipes.

Il est rappelé aux clubs que des dispositions particulières au niveau du jeu ont été élaborées par l'ETR pour les catégories -13 et -15Masc et Fém et doivent être impérativement respectées. Les CTF du territoire doivent aller visiter les clubs afin de vérifier que ces dispositions sont mises en place lors des rencontres de ces catégories.

La CTOC expose quelques pistes pour la saison 2018/2019 concernant les championnats.



B – CTArb (Marc MALHER)

Plusieurs informations sont données par le président de la commission concernant l'organisation de l'arbitrage :

- Un plan d'organisation de l'arbitrage devrait être opérationnel en septembre 2018 avec trois pôles de formations (école d'arbitrage, superviseur et accompagnateur : le 1^{er} est prioritaire)
- Les dénominations ont été changées. Les arbitres sont classés en 3 catégories T1, T2 et T3 au lieu de R1, R2 et R3.

Une réunion a eu lieu entre la CCA et les CTA en fin de saison dernière pour discuter de la réorganisation de l'arbitrage et des problématiques rencontrées.

Les stages de rentrée ont été planifiés dans l'Ouest PACA avec quelques stages de rattrapages prévus. Par contre dans l'Est PACA, il est soulevé la tardivité de la convocation au stage de rentrée et la non prise en compte de stages de rattrapage. La CA demande à la CTA de prévoir deux (2) sessions de rattrapage avant fin septembre 2017.

Lors du CA, il est soulevé un problème concernant la prise en compte des championnats -15 en désignations officielles avec pour conséquence des difficultés à effectuer pour certains JAJ la CMCD du club. A priori, avec de la volonté et une organisation différente, les clubs doivent pouvoir permettre aux jeunes de jouer et arbitrer si les vieilles habitudes disparaissent et que l'intérêt général prime.

Une réunion est prévue le mardi 26 septembre à Aix à 19h00 avec le DTNA François GARCIA et la CTA.

C – C. Marketing et Communication (Patricia JUSTINIANO) représentée par Jean Luc BAUDET

C1 – Communication

- ⇒ Une modification du site avec l'adresse suivante hand-paca.fr avec l'ajout d'un onglet pour le CD Var.
- ⇒ Un problème est soulevé dès lors que l'on effectue des modifications, nous sommes tributaires du prestataire de service. Il est imaginé une solution pour être en totale autonomie.
- ⇒ Envoi des « newsletters » via les adresses mail.

C2 – Marketing

- ⇒ Partenariat Caisse d'Epargne sur la ligue PACA.
- ⇒ Un travail avec un équipementier est en cours d'élaboration
- ⇒ Le logo HFM est en attente de refonte car il doit respecter la réglementation FFHB



D – C. Statuts et Règlements (Bruno PERODEAU)

D1 – Statuts et Règlements

- ⇒ Sur proposition du Président de la commission et, afin de répondre aux exigences réglementaires, il est décidé d'établir une procédure propre à la ligue PACA pour les conventions.

D2 – CMCD

- ⇒ Les règlements ont été envoyés et approuvés avec la collaboration appréciée de certains comités 06 et 13 particulièrement

D3 – Qualifications

- ⇒ Quelques problèmes ont été énoncés mais dans la majorité des cas cela s'est bien passé au niveau des qualifications.
- ⇒ Problème récurrent avec le fonctionnement du logiciel Gest'hand qui n'est pas toujours opérationnel.
- ⇒ Il est demandé à l'ETR et principalement au responsable masculin Eric QUINTIN de fournir la liste des joueurs des pôles afin de renseigner Gest'hand.
- ⇒ Les droits de formations sont gérés pour l'Est PACA par Bruno PERODEAU et Christian GROS pour l'Ouest PACA pour validation avant transmission à Nathalie MALLET pour traitement administratif.

D4 – Equipements

- ⇒ 4 salles nouvelles ont été traitées et 10 dossiers en cours. Il est prévu une visite de l'Arena d'Aix en Provence la semaine prochaine.

E – C. Réclamations et Litiges (Michèle LEGARREC)

Les règlements particuliers des championnats ont été validés et l'organigramme a été proposé au CA qui n'a émis aucune remarque.



F – C. Discipline Régionale (Annie DUBOS)

L'organisation de la commission s'est finalisée pendant l'été avec l'établissement d'un PowerPoint qui doit être diffusé aux différents Comités et aux membres du CA

La répartition des tâches est établie comme suit :

- ⇒ La présidente Annie DUBOS va s'occuper du 04, du 05 et du 84 sur le plan départemental
- ⇒ Le vice-président Rodolphe RICARDO va s'occuper du 13 sur le plan départemental
- ⇒ Le vice-président Siegfried CLAPSON va s'occuper du 06 et du 83 sur le plan départemental
- ⇒ La présidente Annie DUBOS va s'occuper du secteur Ouest PACA sur le plan régional
- ⇒ Le vice-président Siegfried CLAPSON va s'occuper du secteur Est PACA sur le plan régional

Une réunion préparatoire est programmée le samedi 30/09/17, lieu à déterminer, avec la présence de Sonia PORTE qui sera la secrétaire administrative dédiée à cette commission.

G – HFM (Victor NATAF)

L'organisme de formation de la ligue PACA nous a présenté son organigramme et a modifié son règlement administratif.

Une nouvelle édition de l'école MED qui a regroupé 188 stagiaires a été une réussite sur le plan des contenus et au niveau de la qualité des intervenants. Un seul point négatif est à souligner la restauration.

Patrice BRISCO – président du Comité 84 sera le représentant des Comités pour HFM.

H – C. MEDICALE (Frédéric MOTTAIS)

Le président de cette commission demande à ce que l'on essaie d'établir une liste des médecins/kinés des clubs nationaux ainsi que d'associer d'éventuels collègues des niveaux territoriaux s'ils sont connus (avec email).

Cela permettra d'effectuer une consultation pour définir des thématiques et mettre en place les recommandations pour les soigner comme par exemple l'entorse, les commotions cérébrales, ...



I – ETR (Claire BRUNET)

Il est demandé une réunion entre le BD et le responsable du PPF pour traiter et clarifier certaines problématiques.

L'ETR se pose la question : Comment s'organiser pour être dans l'aide de proximité aux clubs ?

J – ADM Ligue PACA (Xavier FIESCHI et Corinne PARAIN)

Une réunion de clarification est programmée le jeudi 07/09/17 pour la mise en marge de la saison 2017/2018.

Mise en place d'une réunion par zone géographique avec la collaboration des Comités (CTOC, CTA, ADM) avec les clubs (secrétaire salariés + secrétaire GI) et copie aux présidents de clubs

Mise en place d'une journée de convivialité avec les personnels administratifs du territoire PACA avant fin 2017 pour mieux se connaître.

Afin de répondre à la fusion des ligues, un contact est établi avec Claude SCARSI pour une aide à la mise en place des différents contrats des salariés. Ces derniers devront être proposés avant la fin de l'année 2017 pour une validation définitive en janvier 2018.

K – Sous-Commission Jeunes

En l'absence de ses deux représentants, le Président de la Ligue demande à la représentante du collège du Comité 13, dont sont issus les deux élus, si elle veut mettre en place cette commission, avec l'aide du BD. En attente de réponse.

3 – Trésorerie

Des problèmes techniques liés à l'installation au niveau de la comptabilité, de la facturation. Par contre aucun problème au niveau de la paie.

Les subventions régionales sont en attente du vote avant attribution.

Dans une optique de transparence, le président a souhaité faire valider les comptes financiers 2016 des deux anciennes entités (PA et CA) par un vote électronique. Ces derniers ont été adoptés à la majorité.

Une réunion est prévue avec la commissaire aux comptes le vendredi 29/09/17 au siège de la Ligue.

Suite à une question lors du CA, une clarification a été apportée sur les charges URSSAF.



Il est décidé pour la saison 2017/2018 l'application des tarifs suivants au niveau des notes de frais (bénévoles et salariés ADM/TECH) :

- ⇒ 0,30 € du KM + péage + parking si nécessaire + hôtel si nécessaire + ...
- ⇒ La transmission se fait une fois par mois avec les originaux (obligatoires) ; seule pour le péage, il est accepté l'imprimé VINCI en indiquant les trajets concernés
- ⇒ Chaque note de frais doit être envoyée pour validation aux Présidents de Commissions concernés puis être transmis au siège de la Ligue pour ratification du Président de la Ligue
- ⇒ Le paiement s'effectue début du mois suivant

4 – Informatique

Un investissement a été effectué au niveau d'un serveur afin d'avoir un système unique sur la Ligue PACA. Ce dernier permettra de recevoir l'organisation PACA qui sera entérinée avec les droits d'accès adéquats à chaque personne de commission.

Difficulté de la mise en réseau entre les deux fibres optiques de Marseille et Nice avec le prestataire de service Bouygues Télécom qui doit être relancé par le trésorier.

5 – Divers

Un séminaire aura lieu le samedi 28 octobre 2017 lieu restant à déterminer avec au minimum les thématiques suivantes :

- Championnats féminins, PPF et CMCD associée
- Arbitrage, formation et CMCD associée
- Formation et CMCD
- Championnats masculins, PPF et CMCD associée

La Conseil d'Administration demande instamment à chaque commission d'établir un budget prévisionnel de sa commission avec les informations de l'année passée avec la collaboration avec Stéphanie GINESTE et Nathalie MALLET (si problème en se référer au secrétaire général).



Etude des vœux :

- Validation du vœu du Comité 13 et il est demandé à la Commission statuts et règlements de le mettre en forme pour l'adresser à la FFHB avant la date limite d'octobre 2017
- Devant le problème soulevé par l'autorisation parentale qui n'existe pas vraiment, il est demandé à la Commission statuts et règlements de faire un vœu dans ce sens afin d'établir un document où les parents doivent donner leur aval et de le faire parvenir à la FFHB avant la date limite d'octobre 2017.

6 – Calendrier prévisionnel

- ⇒ AG du Comité 13 le Vendredi 15/09/17 à Port Saint Louis, le président représentera la Ligue.
- ⇒ Le Mardi 05/09/17 réunion à la Ligue avec Laëtitia FIORI pour les services civiques.
- ⇒ Le jeudi 28/09/17 Réunion avec Nathalie MALLET pour établissement des dossiers de subventions
- ⇒ Le vendredi 29/09/17 Réunion avec la commissaire aux comptes
- ⇒ Le samedi 28/10/17 séminaire hand avec les thématiques développées au point 5
- ⇒ CA samedi 16/12/17, samedi 12/05/18 et samedi 08/09/18
- ⇒ AG ligue prévisionnelle le samedi 23/06/18 et conformément aux textes, il est rappelé que les AG des Comités doivent se tenir avant celle de la Ligue.

La séance est levée à 15h15

GRIFFON Armand
Président LPACAHB

FIESCHI Xavier
Secrétaire LPACAHB

**LIGUE PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR**
FFHANDBALL



COMMISSION DE DISCIPLINE

TERRITOIRE PACA

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

- ❖ Nouvelle organisation
- ❖ Constitution de la commission
- ❖ Répartition des affaires départementales
- ❖ Processus administratif
- ❖ Gestion des affaires des secteurs et territoriales
- ❖ Processus administratif



NOUVELLE ORGANISATION

- Disparition des commissions départementales de discipline
- Extension de la commission régionale sur tout le territoire PACA
- Création de deux sous-commissions
- Un secrétariat unique délégué à la gestion de l'administratif



CONSTITUTION DE LA COMMISSION

- Présidente : Annie DUBOS
- 2 vice-présidents : Siegfried CLAPPE
Rodolphe RICARDO
- 3 instructeurs : Dominique FALETTO
Alain STEVANOVICH
Alain ASTIER
- 3 mandataires : Patrick BERNARD
Michel CHENON



REPARTITION DES AFFAIRES DEPARTEMENTALES

- ❑ Départements 04 – 05 – 84 : gestion par la commission territoriale sous l'égide d'Annie DUBOS
- ❑ Départements 06 – 83 : gestion par la commission territoriale avec subdélégation à Siegfried CLAPSON
- ❑ Département 13 : gestion par la commission territoriale avec subdélégation à Rodolphe RICARDO

PROCESSUS ADMINISTRATIF

1. Les secrétaires des différents comités adresseront les feuilles de match et rapports d'arbitres correspondants à Sonia.
2. Sonia dirigera les dossiers vers les différents mandataires en fonction du comité concerné.
3. Les mandataires étudieront les dossiers, puis les renverront à Sonia.
4. Point de rendez-vous Sonia / Annie / Siegfried / Rodolphe pour date de fixation de la commission et élaboration des convocations.
5. Envoi des convocations par mail par Sonia.
6. A l'issue des commissions, Annie, Siegfried et Rodolphe adresseront les compte-rendus à Sonia qui fera parvenir aux intéressés et à leur président de club les décisions actées par les commissions.

GESTION DES AFFAIRES TERRITORIALES ET DE SECTEURS

- Annie DUBOS sera en charge des affaires concernant le secteur OUEST du territoire.
- Siegfried CLAPSON sera en charge des affaires concernant le secteur EST du territoire.
- Les affaires relatives au championnat territorial seront gérées par l'ensemble des membres de la commission territoriale avec utilisation des nouveaux moyens technologiques mis à disposition.

PROCESSUS ADMINISTRATIF

1. Sonia récupère les feuilles de match et rapports d'arbitres.
2. Puis adresse les dossiers constitués pour étude aux mandataires : soit Patrick BERNARD pour le secteur EST, soit Michel CHENON pour le secteur OUEST.
3. Après étude des dossiers, les mandataires renvoient les dossiers à Sonia.
4. Point de rendez-vous Sonia / Annie / Siegfried pour fixation date de la commission et élaboration des convocations.
5. Envoi des convocations par Sonia.
6. A l'issue des commissions Annie / Siegfried adressent à Sonia les compte-rendus de la séance, qui fera parvenir aux intéressés et à